



COMMUNE NATURE



Commune ou Ville sportive
GRAND EST



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

www.bois-de-haye.fr

Au sommaire...

FINANCES (p.4) / ENVIRONNEMENT (p.6) / TRAVAUX (p.10) / ENFANCE (p.12) / SOLIDARITÉ (p.16) / VIE ASSOCIATIVE (p.20)



Recensement de la population

[Données INSEE]

Population légale au 1^{er} janvier 2021
en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024

Population municipale : 2350

Population totale : 2446

- 4 DU CÔTÉ DES FINANCES
- 5 L'ÉQUIPE COMMUNALE
- 6 ENVIRONNEMENT
- 8 SÉCURITÉ, URBANISME
- 9 FORÊT
- 10 TRAVAUX
- 12 ENFANCE ET PETITE ENFANCE
- 13 SPORT
- 14 CULTURE & ASSOCIATIONS
- 15 ÉCOLES
- 16 SOLIDARITÉ
- 18 VIE CITOYENNE
- 20 VIE ASSOCIATIVE
- 26 CIVISME
- 28 INFORMATIONS CC2T
- 30 INFORMATIONS PRATIQUES
- 31 DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Collecte des recyclables et des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont collectées une semaine sur deux : les mardis des semaines impaires. Le tri sélectif (sac jaune) est collecté toutes les semaines : les vendredis. [Collecte du 1^{er} novembre 2024 reportée au 2 novembre 2024]. Les sacs de tri sont à retirer en mairie ou aux ateliers municipaux aux horaires d'ouverture.

Permanence du maire et des adjoints

Deux samedis matin par mois (jours d'ouverture de la mairie), sans rendez-vous, de 10h à 11h30. [Dates disponibles sur le site internet de la commune].

Nouveaux habitants

Nous invitons tous les nouveaux habitants à se présenter au secrétariat de mairie.

Contact

Secrétariat de mairie
de **Velaine-en-Haye**
3 rue de la Mairie
54840 Bois-de-Haye
Tél : 03 83 23 21 58

Secrétariat de mairie
de **Sexey-les-Bois**
50 Grande Rue
54840 Bois-de-Haye

Horaires

Secrétariat de mairie
de **Velaine-en-Haye** :
Lundi, mardi et vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
Mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30.
Le samedi, 2 fois par mois,
de 8h30 à 11h30.

Secrétariat de mairie
de **Sexey-les-Bois** :
Mardi et vendredi
de 17h à 18h.

www.bois-de-haye.fr

mairie@bois-de-haye.fr

Bulletin municipal d'informations janvier 2024

Directeur de publication : Denis Picard

Siège social : Mairie de Bois-de-Haye

Comité de rédaction : Commission Communication

Dépôt légal : Numéro 346

Crédits photos : Commune de Bois-de-Haye, Freepik et Geneviève Bringuier, correspondante presse locale

Impression : Shareprint, sur papier écologique

Design graphique : Frédéric Villars



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

L'année 2023 a été une année charnière de mi-mandat au cours de laquelle plusieurs dossiers importants ont été traités.

La vidéoprotection a été mise en service dans la commune en fin d'année. L'entreprise EIFFAGE a réalisé ces travaux. Toutes les caméras sont reliées à un serveur sécurisé par l'intermédiaire d'une boucle en fibre optique totalement hermétique. Vous pouvez ainsi remarquer les caméras installées aux entrées de la commune, autour des bâtiments publics comme l'école, la salle des fêtes, les ateliers municipaux et l'aire des déchets verts. Les gendarmes sont ravis de ces installations et nous ont déjà fait des demandes de visionnages. Gageons que cela ne fera qu'augmenter la tranquillité et la sécurité dans notre commune.

Les travaux de l'esplanade de l'ancienne « salle 26 » à côté de l'église ont également été réalisés en fin d'année par l'entreprise LOR TP. Des places de parking ont été matérialisées. Elles manquaient énormément par suite de l'augmentation du nombre de véhicules dans le village. Un espace vert a été également associé à ces emplacements afin d'apporter un peu de quiétude à la place. Un banc sera installé pour permettre aux personnes qui le souhaitent d'y passer un peu de temps.

La salle des fêtes de Sexey a également été rénovée. Le toit a été intégralement refait ainsi que son isolation. Le chauffage a été aussi changé avec une pompe à chaleur moderne beaucoup plus efficace et surtout silencieuse. Il ne restera plus qu'à faire en début 2024 la petite extension permettant de stocker les tables et les chaises en dehors de la salle. N'oublions pas que cette salle municipale de 80 places environ est pratiquement louée tous les week-ends.

En 2023 nous avons également lancé le grand projet de rénovation de notre groupe scolaire Geo Condé de Velaine. Ces travaux devraient s'échelonner sur 18 mois. Pendant toute la durée de cette rénovation, nos enfants seront relogés dans des classes préfabriquées type Algécos, installées sur le bout de « l'anneau de bus ». A terme, la facture d'électricité de notre école sera réduite de façon importante. Ce groupe scolaire des années 1970 sera entièrement rénové en appliquant les normes d'aujourd'hui. Cela sera bénéfique pour nos enfants et le travail des enseignantes. Le cabinet de maîtrise d'œuvre a été choisi après un appel d'offres. Il s'est mis au travail immédiatement et les travaux devraient commencer au plus tôt fin 2024.

La commune a les mêmes soucis que tout un chacun. Le coût de la vie a fortement augmenté. Pour exemple le prix du KW/h pour l'éclairage public est passé de 0,1520 € en 2021 à 0,2125 € en 2022 et à 0,3598 en 2023. Tout l'éclairage public est en ampoules LED et à la suite de l'extinction nocturne de 0h00 à 5h00, nous avons baissé notre consommation d'électricité de 70% pour ce type d'éclairage. Néanmoins notre facture en



euros est restée pratiquement équivalente, malgré une économie de 83 000 € si nous étions restés sur une consommation comme en 2021. Sachant que les prix de l'électricité devraient encore augmenter de 10% environ en 2024 cela nous conforte dans notre démarche de chercher encore et toujours des sources d'économie. La rénovation de notre groupe scolaire fait partie de cette analyse.

Le CCAS, organisateur du repas des aînés le 26 novembre 2023, avait choisi d'innover. Le traditionnel repas dansant a été remplacé par un spectacle de théâtre musical digne des grands cabarets parisiens. L'ensemble des participants a beaucoup apprécié, ce qui nous fait dire que nous devons renouveler l'expérience en fin d'année 2024. L'après-midi s'est terminé par une partie danses pour les amateurs.

J'ai aussi une pensée toute particulière pour toutes les familles endeuillées de notre commune qui ont perdu un être cher en 2023.

2024 nous tend les bras. Nous vous souhaitons une année pleine de joie et de promesses et la réalisation de tous vos vœux.

Vous pouvez être certains que toute l'équipe municipale fera toujours le maximum pour améliorer la cadre de vie de notre commune.

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une excellente année 2024. Qu'elle vous apporte bonheur et santé !

Votre maire
Denis PICARD

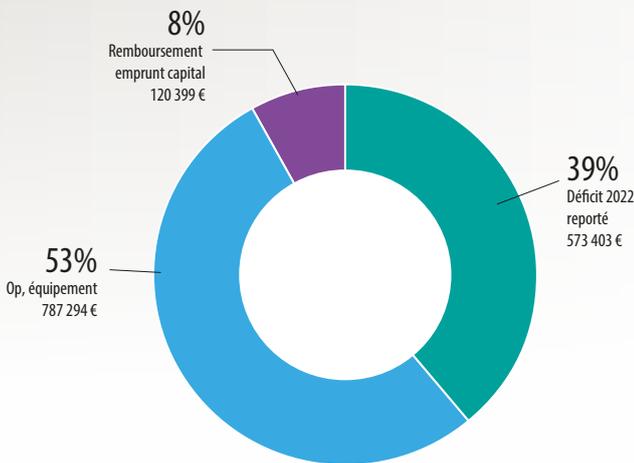
FOCUS SUR LES FINANCES COMMUNALES 2023

Comme beaucoup de collectivités locales, la commune de Bois-de-Haye a dû faire face à la forte l'inflation installée depuis juin 2022.

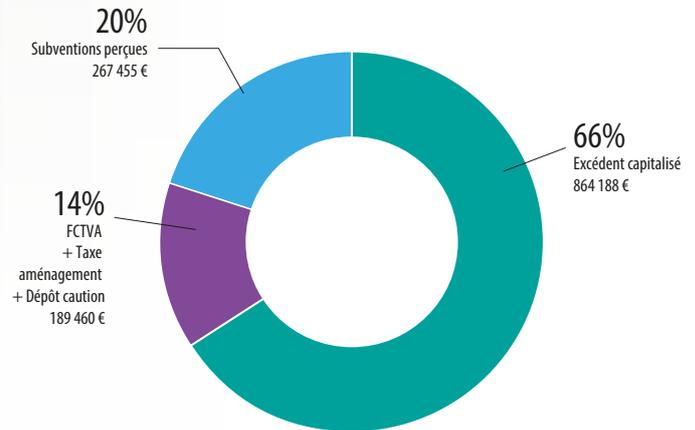
Grâce à la bonne maîtrise des dépenses courantes couplée avec le maintien des recettes fiscales et des dotations de l'Etat, des investissements structurels aux meilleurs coûts, la recherche permanente de financements extérieurs ont permis de pallier cette inflation importante.

Le résultat au 31 décembre 2023 est positif avec un excédent global de fonctionnement de 1 695 257€ qui participera au financement des investissements 2024, notamment le grand projet de rénovation du groupe scolaire Geo Condé.

Investissement

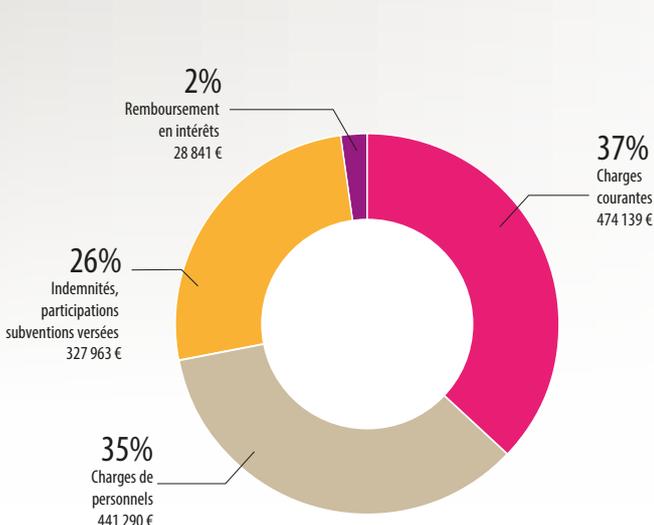


DÉPENSES d'investissement 2023
Total : **1 481 096 €**

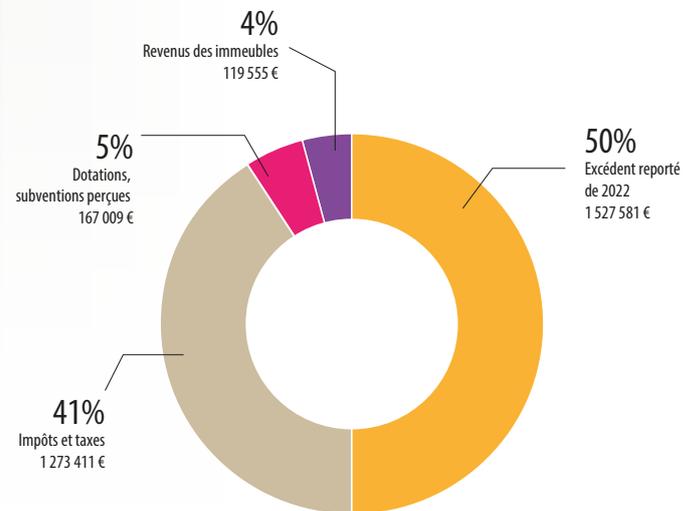


RECETTES d'investissement 2023
Total : **1 150 589 €**

Fonctionnement



DÉPENSES de fonctionnement 2023
Total : **1 272 233 €**



RECETTES de fonctionnement 2023
Total : **3 087 556 €**

L'ensemble des travaux prévus en début d'année est terminé et s'élève globalement à 780 664€, le montant des subventions accordées s'élève à 267 455€ :

- » La réfection des voiries et trottoirs rue St Hubert, chemin des Chanelles, place du souvenir ainsi que la création d'un parking avec espaces verts à l'emplacement de la « salle 26 » à Velaine-en-Haye.
- » La rénovation de la salle des fêtes de Sexey-les-Bois (toiture, chauffage, peinture) et une extension destinée à ranger tables et chaises dont la réalisation est reportée à début 2024.
- » La vidéoprotection, pour sécuriser le périmètre de notre commune, est à présent opérationnelle.
- » Le remplacement intégral des lampes énergivores par des Led a permis la diminution de la consommation en kWh de manière importante et le maintien des dépenses d'énergie en € en 2023. Des économies d'énergie devront également être réfléchies sur nos bâtiments publics pour les années à venir.

De 2020 à 2023, la part communale des impôts locaux (taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties) n'a pas augmenté. La hausse constatée sur les avis d'imposition résulte de l'augmentation gouvernementale des valeurs locatives cadastrales (+7,1% en 2023), ces bases servant au calcul des taxes foncières.

Les dépenses de personnel sont en légère hausse compte tenu de l'augmentation des salaires et des charges courant 2023.

Les participations aux organismes publics et aux associations de droit privé ont progressé de 14% en 2023.

En l'absence de nouvel emprunt, le remboursement de la dette est en constante diminution.

La municipalité continuera de mettre tout en œuvre pour assurer une gestion rigoureuse des deniers publics afin de maintenir notre capacité d'autofinancement permettant les projets d'envergure en évitant si possible le recours à l'emprunt et sans augmenter la fiscalité.

Au 31 décembre 2023, les recettes globales (investissement et fonctionnement) sont de 4 664 050 € et les dépenses globales de 2 968 793 €. L'excédent global dégagé au 31/12/23 est de 1 695 257 €.



→ **Benoit Husson** Directeur Général des Services

L'ÉQUIPE COMMUNALE DE BOIS-DE-HAYE

L'équipe communale est constituée de douze agents répartis en quatre pôles : administratif, environnement, vie scolaire et technique.

Emilie Toussaint est responsable des pôles vie scolaire et administratif qui sont composés :

- » Pour le premier, de Melissa Guerey et Sandra Lambert (en remplacement d'un agent) qui travaillent auprès des enseignantes des classes maternelles,
- » Et pour le second, de Valérie Dagnolo que vous retrouvez au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.

Les services techniques sont constitués de deux pôles :

- » Benoît Brulé est responsable du pôle environnement, et est épaulé par Romain Lepage. Ils ont en charge l'entretien des espaces verts et le fleurissement de la commune.
- » Serge Lambert est responsable du pôle technique et est assisté par Olivier Etienne et Olivier Lainé. Ils veillent à l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie, du mobilier urbain... Régine Cléri et Marie-Paule Mahout complètent cette équipe. Elles gèrent le nettoyage des bâtiments et les états des lieux lors des locations des salles communales.

Vous pouvez retrouver l'organigramme complet sur le site internet de la commune.

L'ensemble des agents de la mairie de Bois-de-Haye vous souhaite une très bonne année 2024 et vous présente leurs meilleurs vœux.

Sites de compostage

La loi anti-gaspillage de février 2020, concernant le tri des biodéchets, entre en vigueur au 1er janvier 2024 et s'impose à tous les habitants. Actuellement le volume des déchets ménagers biodégradables représente 1/3 de nos poubelles résiduelles. Ceux-ci vont pouvoir être valorisés, soit en engrais organique, soit en biogaz, et ainsi contribuer à réduire le bilan carbone de leur élimination qui, jusqu'à présent, se faisait surtout par l'incinération.



La CCTT a mis à disposition des habitants plusieurs sites de compostage partagé, dont le nombre pourra être augmenté car la norme prévoit un site par tranche de 100 habitants. L'idéal, bien sûr, est d'encourager chacun à installer son propre bac dans son jardin.

Pour rappel, les composteurs ne sont pas destinés à recevoir les déchets du jardin et ceux-ci doivent être déposés dans les bennes à déchets verts.

Fresque du climat

Une première animation, à titre d'essai, a eu lieu dans la salle des petites fêtes. Quelques élus avaient répondu présents, accompagnés de volontaires du milieu associatif. Cette fresque, fondée sur les travaux du Giec, est destinée à sensibiliser chaque participant aux conséquences des différentes activités humaines sur l'évolution du climat. Le débat mené par des bénévoles dans la plus stricte

neutralité a permis aux participants de conforter ou non leur opinion sur l'urgence d'agir.

Il est prévu de reconduire l'opération et d'étudier la possibilité d'organiser une session avec des élèves du primaire.

Plan de Gestion Différenciée

Dans le cadre de la démarche « Commune Nature », nous avons eu un audit réalisé par la Fredon Grand Est. Le but est de mieux gérer l'entretien et l'aménagement des différents espaces verts de la commune. Pour ce faire, un inventaire précis des sites et des plantations a été réalisé afin que l'on puisse établir un classement selon le degré d'entretien nécessaire.

Le service « espaces verts » mettra en place les diverses recommandations apportées dans le respect des normes environnementales applicables.

Opération pneus

Grosse opération de nettoyage dans les bois situés derrière le hameau de Grandchamp. Avec le concours de quelques élus, des employés des services techniques et d'un béné-

vole, ce ne sont pas moins de 3 tonnes de vieux pneus qui ont été chargés dans 2 bennes pour leur élimination par une entreprise spécialisée.

Présentes depuis l'abandon du terrain de moto-cross en 1982, ces carcasses de pneus plus ou moins dégradés représentaient un réel danger de pollution des sols.

Création d'un verger avec la classe de CM2

Opération sensibilisation vers les élèves de la classe de CM2 : des arbres fruitiers ont été plantés sur une parcelle habituellement laissée en fauchage tardif. Le terrain plutôt « gras » n'a pas découragé filles et garçons qui se sont livrés à l'exercice avec beaucoup de bonne volonté. Ce petit geste a permis de montrer que la lutte contre le réchauffement climatique doit être l'affaire de tous et que chaque action, même symbolique, concourt à la prise de conscience d'un plus grand nombre de concitoyens.

1 noyer, 1 merisier, 1 poirier et 2 pommiers ont été plantés dans ce verger qui se situe au début de la rue de la Taille Michaud, à proximité de la D400.





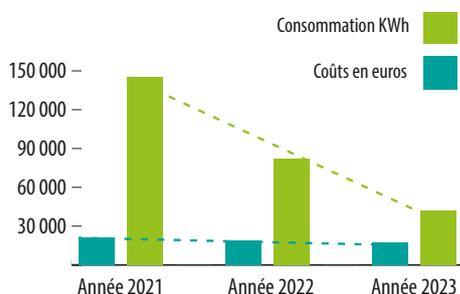
N'hésitez pas dans quelques années à venir récolter les fruits. Etant à proximité de la forêt, c'est aussi toute une faune, hérissons, écureuils et une multitude d'oiseaux qui pourront profiter de cette ressource alimentaire.

Des choix qui payent !

En juin 2022, la municipalité a acté l'extinction nocturne sur l'ensemble de notre commune, de minuit à 5h. Cette décision couplée au passage en Led de l'ensemble de l'éclairage public a permis de baisser fortement les consommations électriques. Cette baisse de la consommation est de l'ordre de 71% entre 2021 et 2023. Le gain sur le coût est moins significatif avec l'augmentation du coût de l'électricité, mais nous observons tout de même une baisse de 30% entre 2021 et 2023. [Calcul des consommations et des coûts du 1^{er} janvier au 31 octobre de chaque année].

Fin 2022, la municipalité a fait le choix de passer l'ensemble de l'éclairage des bâtiments communaux en Led (maison des associations, mairie, salle des fêtes de Sexey-les-Bois...). Ces travaux ont été réalisés par les agents du pôle entretien du patrimoine.

Éclairage public de 2021 à 2023 Consommation et coût



ESPACES VERTS

→ **BENOÎT BRULÉ**

Responsable du pôle espaces verts

La richesse des feuilles

Comme chaque année à l'automne, les feuilles tombent. Les agents les ramassent régulièrement. Sachez qu'il est utile de les laisser sur les pelouses afin d'enrichir le sol. Vous pouvez aussi les stocker pour en faire du compost ou les laisser en tas au pied des arbres ou des haies pour faire du paillage. N'oublions pas que c'est grâce aux feuilles des arbres qui produisent de l'oxygène que nous pouvons respirer, alors soyons cléments avec elles.

Repenser les espaces fleuris

Afin de limiter la consommation d'eau liée à l'arrosage, certains pots de fleurs vont être supprimés au profit de massifs de vivaces et d'arbustes moins gourmands en eau. De plus, cela permet d'avoir une floraison sur toute l'année grâce aux bulbes implantés et à la diversité des végétaux.

Les massifs bâchés et paillés « minéral » ont leur limite... Ils ne permettent pas à la terre de respirer et elle s'assèche plus vite. Sur plusieurs années, nous allons remplacer l'ardoise, la tuile et la pouzzolane par du paillage organique, 100 % local, avec les branches broyées issues de nos tailles.

Il ne faut pas oublier que le métier de jardinier n'est pas de « faire propre », comme on l'entend encore trop souvent. C'est améliorer votre cadre de vie en travaillant avec la nature tout en préservant la planète.



VIDÉO PROTECTION



Les travaux d'installation de la vidéoprotection ont débuté en avril par du génie civil pour acheminer les réseaux (fibre optique FO et alimentation 220 volts) et implanter 3 poteaux aux entrées de la commune.

En juin, Losange nous a fourni la connexion à la FO pour chaque site afin de relier le serveur en mairie aux différentes caméras.

Juillet, Eiffage a procédé à la pose des caméras et a terminé au mois d'octobre, ensuite il a formé les personnes habilitées à l'utilisation du système.

Au premier novembre le système est opérationnel et la gendarmerie nous a déjà sollicités pour extraction d'image.

Coût pour la commune :

- » Eiffage : 101 138.83 € TTC
- » Losange : 27 396 € TTC
- » Enedis : 14 981.52 € TTC
- » Génie civil : 28 584 € TTC
- » Poteaux : 4 374 € TTC

Subventions :

- » Région : 20 000 €
- » Préfecture : 15 000 €

2024, fin des doublons des noms de rue !

→ **BENOIT HUSSON**
Directeur Général des Services

Les communes déléguées de Sexey-les-Bois et de Velaine-en-Haye avaient, en autres, comme point commun deux rues qui portaient le même nom : les « rue de l'Eglise » et « Grande rue ».

En 2024, ces doublons disparaîtront :

- » La Grande rue de Velaine-en-Haye deviendra la rue Principale,
- » Et la rue de l'Eglise de Velaine-en-Haye deviendra la rue de la Mairie.

Les modifications se sont portées sur les rues de Velaine-en-Haye parce qu'elles comptaient moins d'habitations que celles de Sexey-les-Bois.

Ces changements faciliteront l'intervention des secours, le travail de la Poste et d'autres services publics ou commerciaux, ainsi que la localisation GPS.

Les nouveaux panneaux de rue laisseront apparaître l'ancien nom de la rue pour permettre une meilleure orientation. Exemple : "Rue de la Mairie anciennement rue de l'Eglise".

SÉCURISATION RUE DU RELAIS ET RUE DE LA TAILLE MICHAUD

→ **DENIS PICARD** Maire de Bois-de-Haye

Depuis quelques années, de nombreux excès de vitesse ont été remarqués sur la rue de la Taille Michaud et la rue du Relais.

De nombreux automobilistes empruntent ces rues pour éviter le carrefour D400 / D90 avec les feux tricolores. Cela engendre une augmentation de la circulation, aux heures de pointe principalement mais pas uniquement.

La municipalité, consciente des risques que cela peut occasionner, a mandaté un bureau d'études pour proposer des solutions afin de diminuer au maximum les excès de vitesse.

Les habitants du Relais ont été informés lors d'une réunion publique le lundi 27 novembre 2023 de l'avancée de la réflexion.

La matérialisation de places de stationnement, le traçage d'un cheminement piéton et la pose de panneaux stop aux différents croisements avec les allées sont des possibilités retenues.

L'année 2024 devrait finaliser ces études et l'exécution des travaux.

Giratoire du Parc de Haye : le gros œuvre est terminé

Il aura fallu moins de cinq mois pour sécuriser l'accès à la zone d'activité du parc de Haye avec la création d'un giratoire sur la route départementale D400. La touche finale à ce chantier d'envergure, porté par la communauté de communes Terres Toulaises, sera apportée avec la pose, par le conseil départemental, de l'enrobé définitif au printemps et la réalisation des plantations à l'automne.

Ces travaux auront nécessité de multiples adaptations pour les automobilistes. En effet, l'impossibilité de mettre en place une déviation a imposé d'organiser les différentes étapes du chantier tout en maintenant la circulation des véhicules. Malgré tout, le calendrier prévu a pu être tenu et le secteur est désormais entièrement sécurisé. Cette sécurisation a également permis le rétablissement de l'arrêt « Zone industrielle » de la ligne régionale de bus FLUO R410 dans le sens Toul/Nancy, non desservi depuis trois ans en raison de la dangerosité de la traversée de la départementale.

Ce chantier s'inscrit dans le cadre d'un ambitieux programme de travaux visant à réhabiliter entièrement cette zone d'activité, rachetée par la communauté de communes Terres Toulaises en 2020. Sur ce site, les bâtiments vétustes ont été démolis et les réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été remis à neuf. Prochaine étape, la réfection et le réaménagement de la route Henry.

Cout TOTAL : 1 205 160 € HT / Subvention de l'Etat DETR pour le giratoire et DETR pour la piste cyclable à hauteur de 345 679 € HT.

Signalisation en forêt

Nous avons des incivilités dans notre forêt par des dépôts de déchets et la circulation de véhicules motorisés n'ayant pas d'autorisation de circuler.

Les techniciens de l'ONF ne pouvaient pas verbaliser ces contrevenants car il n'y avait pas de panneaux aux abords des chemins en lisière de forêt pour en interdire l'accès.

Ce printemps, nous avons installé des panneaux à chaque entrée de notre forêt communale afin de sensibiliser les citoyens.

Guichet unique

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme uniquement) par voie dématérialisée, via le Guichet Unique.

Cette plateforme est accessible via le lien suivant : <https://terrestoulaises.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier> et constitue le seul moyen juridiquement valable pour la transmission dématérialisée des demandes d'urbanisme et des pièces complémentaires.

Aucune demande d'autorisation d'urbanisme ne pourra être envoyée par mail.

A noter qu'il est toujours possible de déposer votre dossier, sous forme papier, en mairie ou par courrier.

→ BERNARD BAGARD Adjoint à l'environnement

CHARTRE FORESTIÈRE



La commune de Bois-de-Haye participe depuis maintenant plus d'un an aux réunions visant à élaborer une charte forestière pour la Forêt de Haye.

Cette charte, à l'initiative des collectivités se trouvant dans le périmètre du massif, soit 19 communes, regroupe tous les acteurs et usagers de la forêt. Elle fait référence à une loi de 2001 fondée sur le volontariat qui vise à mettre en place une gestion durable et multifonctionnelle d'un ensemble forestier.

Tous les aspects sont abordés, l'économie, l'environnement et évidemment le caractère social.

Les premiers travaux ont conclu bien sûr à la nécessité de préserver ce joyau aux portes de l'agglomération nancéenne. Il y aura une importante adaptation à mettre en place pour l'accueil du public, car les mobilités à l'intérieur du massif devront être repensées.

Enfin, le parc de loisirs, qui reçoit un nombre impressionnant de visiteurs, devrait bénéficier de transformations majeures.



Place salle 26 après travaux

Travaux salle des fêtes de Sexey-les-Bois

La rénovation de la salle des fêtes de Sexey-les-Bois :

- » Remplacement de la toiture et menuiserie (velux et verrière) attribué à l'entreprise Mairel pour un coût de 35 514.95 € HT.
- » Remplacement de l'isolation, des plafonds acoustiques et des peintures attribué à l'entreprise Elvinger pour un coût 26 444.28 € HT.
- » Installation d'un nouveau chauffage par des pompes à chaleur air/air attribuée à l'entreprise Lorraine création pour un coût 20 206 € HT.
- » Raccordement électrique des différentes machines attribué à l'entreprise Toul Elec pour un coût 1 476 € HT.
- » Les travaux d'extension d'une surface de 18.47 m² pour le stockage des chaises et tables seront réalisés par les entreprises de maçonnerie Muller 10 554 € HT et Mairel pour la toiture 4 794 € HT. Ils sont décalés en début d'année 2024 suite aux problèmes d'intempéries rencontrés ces derniers temps.
- » Une subvention DETR d'un montant de 31340 € a été obtenue de la Préfecture.



AMÉNAGEMENT PLACE SALLE 26

→ **BENOIT HUSSON** Directeur Général des Services

Le jeudi 7 décembre, par des températures négatives, l'entreprise LOR TP a commencé les travaux d'aménagement de la place où se trouvait à l'époque la « salle 26 ».



Avant travaux

Cette salle et son annexe avaient été détruites en 2019 et le projet de la municipalité était de construire une nouvelle salle. Face à l'augmentation des coûts de la construction et de l'énergie, la municipalité a fait le choix de privilégier des travaux d'isolation et de rénovation des bâtiments communaux : salles des fêtes et groupe scolaire.

L'aménagement de cet espace a été pensé avec deux objectifs :

- » Augmenter le stationnement à proximité de la mairie et de l'église,
- » Et apporter de la verdure et du fleurissement dans le vieux village.

Cinq places de parking ont été créées dans le prolongement de celles existantes en gardant l'esprit « pavé » tout en permettant l'infiltration des eaux de pluie. En bout de la parcelle, un espace vert a été créé avec un massif de plantes de terres de bruyère, un espace de pelouse et différentes plantations d'arbustes. Des bancs viendront compléter cet espace.

Le coût de cet aménagement est de 62 961.84 euros TTC et nous avons bénéficié d'une aide de l'agence de l'eau pour la reperméabilisation de la parcelle d'un montant de 11 280 euros.

Enfouissement réseau rue Saint-Hubert

Les habitants du bas de la rue Saint-Hubert ont un nouveau cadre de vie, plus aucun câble aérien, un bitume neuf, une conduite d'eau neuve, une borne incendie conforme aux nouvelles règles, des lampadaires à Leds et reprise de certains branchements d'assainissements défectueux.

Coûts :

- » Voirie et réseaux sec, à la charge de la Commune 96 036 €.
- » Eau potable, à la charge de la CC2T 63 070 €
- » Assainissement, à la charge de la CC2T 20 620 €

ENTRETIEN DU PATRIMOINE

→ SERGE LAMBERT

Responsable du pôle technique

→ THIERRY MARCHAL

Adjoint délégué

Personnel ménage bâtiment

- » Madame Régine Cléri
- » Madame Marie-Paule Mahout

Personnel technique

- » Monsieur Olivier Etienne
- » Monsieur Olivier Lainé
- » Monsieur Serge Lambert



Aménagements dans le cimetière de Velaine-en-Haye

→ BENOIT HUSSON

Directeur Général des Services

Un nouveau columbarium a été installé dans le cimetière de Velaine-en-Haye.

Le manque de place dans le columbarium de l'ancien cimetière nous a amenés à créer une nouvelle structure avec un banc pour se recueillir.

Nous avons profité de ces travaux pour créer un ossuaire communal et un caveau provisoire qui a pour fonction d'abriter temporairement un cercueil avant qu'il rejoigne sa sépulture.

La fourniture des éléments et la pose ont été effectuées par les pompes funèbres Robert de Pont-à-Mousson pour un montant de 9 655 euros TTC pour le columbarium, 3 099 euros TTC pour l'ossuaire et 2484 euros TTC pour le caveau provisoire.

Quelques travaux réalisés

Illuminations de Noël

Dans la continuité du changement en LED des illuminations, 5 nouveaux motifs ont été posés sur la commune de Sexey-les-Bois.

Ateliers

Changement de l'éclairage intérieur de l'atelier (passage de iode à LED).

Sécurité

Afin de pérenniser la signalisation au sol, tous les passages piétons et bandes stop sont réalisés avec de la résine à froid, produit résistant aux intempéries et passage des véhicules.

City Stade et terrain de boules

Un éclairage a été installé pour permettre à nos jeunes et moins jeunes de pouvoir jouer même après le coucher du soleil jusqu'à minuit, par tranche de 2 h relancée par bouton poussoir.

Maison des associations

Toujours dans un souci d'économie, tout l'éclairage intérieur a été remplacé par des dalles LED ou tubes LED.

Salle des petites fêtes

Tous les poteaux bois extérieurs ont été poncés et lasurés par les jobs d'été.

Écoles

Remise en état des peintures extérieures au sol par les jobs d'été.

Abri jeune

Pour permettre aux ados de se rencontrer

dans un lieu convivial, un abri jeune a été construit contre le local chaufferie avec table, banc et éclairage. Une idée de fresque murale a été évoquée avec la participation des jeunes.

Aires de jeux

Pour rappel, les portes des aires de jeux ne sont pas faites pour servir de balançoires.

Sexey-les-Bois

Après un sérieux nettoyage au Kärcher, la grille du monument aux morts et la porte du cimetière ont été poncées et repeintes. Tout l'éclairage de la salle des fêtes a été changé (dalles LED).

L'appartement T3 de la commune, laissé libre à fin novembre, a été remis en état par les services techniques.

Deux personnes travaillent dans l'ombre et ont pourtant un travail difficile, je veux parler de Mesdames Cléri et Mahout qui assurent la propreté intérieure de nos bâtiments.

Outre les travaux énumérés, d'autres sont réalisés sans qu'ils ne soient vus. Beaucoup de petits travaux de tous les jours et dépannages remplissent largement les journées. Il n'en reste pas moins que nous sommes à la disposition des habitants de la commune.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos remarques auxquelles nous répondrons aussi rapidement que possible.

En espérant répondre à vos attentes, le pôle technique vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

Le 17 juin, un après-midi intergénérationnel « jeux de société » a été organisé par le conseil municipal des enfants.

Petits et grands se sont réunis dans la salle des petites fêtes à Velaine-en-Haye. Les participants ont vivement apprécié ce moment ludique où chacun a pu découvrir de nouveaux jeux mais aussi rire et s'amuser. La bonne humeur était au rendez-vous !



Concours de dessins

Merci à tous les participants qui, cette année encore, ont fait preuve de beaucoup de créativité ! Les plus belles productions (désignées par le conseil municipal des enfants) ont été imprimées sur les cartes de vœux !

Repas intergénérationnels

C'est toujours avec un réel plaisir que les enfants des « P'tits Loups » accueillent régulièrement nos « aînés » à la cantine. Au menu : des échanges, de l'écoute, des éclats de rire. Si vous souhaitez vivre cette expérience, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Nous ne manquerons pas de vous inviter à la prochaine rencontre !

Tarification sociale des cantines

L'État soutient la mise en place de la tarification sociale pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine.

Il s'est donc engagé à reverser 3 euros aux collectivités par repas facturé 1 euro.



Abri-jeunes

Suite à la demande formulée par plusieurs adolescents de la commune, un abri doté d'une table et de bancs a été réalisé près du city stade.

Depuis quelques mois déjà il permet à nos « jeunes » de se réunir même par temps de pluie ! Un lieu apprécié même par les « moins jeunes » nous a-t-on rapporté !



Merci à nos agents des services techniques pour leur travail !

Très sensible à la précarité de certaines familles, la structure « Les P'tits Loups » a donc pris l'initiative de modifier sa grille tarifaire et le repas à 1 euro est possible pour les familles en fonction de leur quotient familial, bien sûr. Si vous pensez être éligible à cette tarification, vous pouvez prendre contact auprès des « P'tits Loups ».



ÉCOLE DES CHAMPIONS

Citoyenneté, esprit d'équipe, générosité : telles en sont les valeurs.

Depuis quelques années, notre Commune participe à l'École des Champions. Le 10 mai dernier, 20 enfants étaient présents sur les différents ateliers afin de ramener les meilleures notes possibles.

Nos champions sélectionnés se sont retrouvés à Saint-Dizier pour la grande finale le 22 octobre.

Merci à M. et Mme Hazard pour leur implication, ainsi qu'aux bénévoles toujours présents.

Rendez-vous en 2024.

Villes et villages de champions Bois-de-Haye sur la première marche !

Les 1^{er} et 2 juillet, la commune de Bois-de-Haye était représentée lors de la toute première édition de Villes et Villages de Champions organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Meurthe-et-Moselle à Damelevières.



À l'initiative de l'association Puls'Haye, notre équipe a brillamment réussi les épreuves sportives et a remporté le trophée qui est exposé à la mairie jusqu'en juin 2024, suite à quoi il sera remis en jeu.

Après la labellisation Villes sportives du Grand Est, le trophée Villes et Villages de Champions prouve une nouvelle fois que Bois-de-Haye est une commune sportive. Bravo aux participants pour cette belle victoire !

NOUVEAUX TERRAINS DE PÉTANQUE



Ces dernières années, l'engouement pour la pratique de la pétanque à Bois-de-Haye a eu pour conséquence une occupation importante des 2 terrains existants.

Fin Aout 2023, un projet pour la création de deux nouveaux terrains de pétanque a été acté par la municipalité.

Au mois d'octobre, dès la réception des matériaux commandés par la municipalité, l'équipe de bénévoles s'est mise à l'ouvrage pour lasurer les planches, délimiter les 2 terrains, fixer les planches, étendre le calcaire de finition puis la dernière étape, passer la dameuse.

Sur un des terrains, un accès pour permettre aux personnes en situation de handicap a été mis en place.

Le résultat est au rendez-vous, 4 beaux terrains de pétanque à Bois-de-Haye.

Merci à l'équipe de bénévoles et à la municipalité sans qui ce projet n'aurait pas pu aboutir dans des délais aussi courts. Comme le dit la chanson, « une partie de pétanque, ça fait plaisir... ! » Alors venez nombreux taquiner le cochonnet.



→ **MARTINE HENRION** Adjointe à la culture et à la vie associative

Médiathèque

Le 10 octobre dernier, une quarantaine de personnes se sont rassemblées pour participer à la conférence intitulée « La Forêt Hyperconnectée », animée par Francis MARTIN, directeur de recherche de L'Inrae.



À l'occasion de cet événement singulier, les portes de la médiathèque se sont ouvertes sur une exposition dédiée à la biodiversité, offrant ainsi aux jeunes écoliers, une opportunité de découvrir les animaux de la forêt.

Pour rappel, les bénévoles vous accueillent le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Nous organisons également l'heure du conte à la médiathèque et à Créchendo. Venez nous rencontrer...

ASSOCIATIONS

Chaque année, un livret présentant l'ensemble des activités proposées et les contacts associés est publié. Vous pouvez le trouver en mairie.

Le forum, qui a eu lieu le 2 septembre dernier, a été un succès avec la participation active des associations.

Notre commune compte une dizaine d'associations, et des sous-sections. Des bénévoles s'investissent tout au long de l'année pour vous proposer une variété d'activités et de manifestations.

Merci à la vie associative riche et dynamique.

Groupe scolaire

→ **FABIENNE BRIAND**

Directrice de l'école maternelle



À L'ÉCOLE, EN 2023, LE RETOUR À LA NORMALE

L'année scolaire 2022/2023 s'est bien déroulée. On ne pense plus à la Covid (ou si peu...) car elle est devenue une maladie comme la grippe !

Les élèves ont profité de leur année et ont participé, outre les enseignements et les apprentissages classiques, à des sorties variées (Vaisseau à Strasbourg, Opéra de Nancy, théâtre, Musée, visite à Verdun, ferme à Woimbey...). Comme tous les ans, les petits futurs élèves de la crèche sont venus rendre visite à la Maternelle en juin, afin de se familiariser avec leur future école et leur future maîtresse.



Un grand spectacle réunissant les 8 classes, mis en scène sur l'album de jeunesse « L'Afrique de Zigomar » a clôturé l'année scolaire 2022/2023, suivi d'un pique-nique dans les cours des 2 écoles, brillamment organisé et animé par les parents d'élèves. Cette soirée fut également l'occasion d'annoncer le départ en retraite de la directrice de l'élémentaire, Nathalie Saunier.

Septembre 2023 fut marqué par l'arrivée de la nouvelle directrice de l'élémentaire, Isabelle Ledieu. Bienvenue à elle et longue vie à Velaine !

En ce début d'année scolaire, tout a bien commencé avec toujours 3 classes en maternelle et 5 classes en élémentaire.

Promenades en forêt toute proche, sorties à l'Opéra et au théâtre, semaine du goût, venue aux écoles de Saint-Nicolas accompagné bien sûr du Père Fouettard, voilà un premier trimestre bien rempli.

Bonne année scolaire à tous, petits et grands, ainsi qu'au périscolaire, Les P'tits Loups !



Les NJP s'invite au RPI de Fontenoy-Sexey-Aingeray

→ ELISE CAPINERI Enseignante



Les élèves de Sexey-les-Bois ainsi que ceux de Desnos ont pu assister au spectacle d'Etienne Sibille qui avait pour thème l'histoire du Jazz à la Nouvelle Orléans.

Ils ont pu découvrir des instruments tels que la trompette, la clarinette, le trombone à coulisses, le soubassophone et le banjo.

Les élèves ont participé à un "boeuf" en chantant à l'unisson "oh when the saints" accompagné par le musicien.

Vendredi 20 octobre l'artiste musicien Roberdam est venu à l'école maternelle présenter dans le cadre du NJP un spectacle musical haut en couleurs et magie !

Les enfants ont particulièrement apprécié les lumières, l'humour et la magie de ce spectacle !





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Opération brioches de l'amitié

L'association AEIM nous a informé que cette vente de brioches n'avait pas pu se faire en 2023 et souhaite que cette opération brioches de l'amitié, au profit des personnes porteuses de handicap, se déroule dorénavant au printemps de chaque année. La prochaine vente est donc prévue en avril 2024. Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement.

Comme en 2021 et 2022, la vente se fera à partir de 16h30 devant les écoles et en porte à porte aux habitants de Bois-de-Haye, le cas échéant sur le marché.

Repas dansant et colis des aînés

C'est dans une très bonne ambiance et autour d'un bon repas que 177 aînés se sont retrouvés le 26 novembre 2023 à la salle des fêtes de Velaine-en-Haye.

En plus du traditionnel repas dansant, les convives ont pu profiter d'un spectacle « Cabaret » haut en couleur, produit par les artistes du groupe SUNSET5 qui a unanimement enthousiasmé les convives ! La décoration a été réalisée par les membres du CCAS.

À renouveler en 2024 !

Les aînés qui ne pouvaient se rendre au repas dansant n'ont pas été oubliés, des colis gourmands leur ont été distribués en mairies de Sexey-les-Bois et de Velaine-en-Haye et à domicile pour celles et ceux qui ne pouvaient se déplacer.

Une carte de vœux, réalisée par les enfants des P'tits Loups que nous remercions chaleureusement, a été glissée dans le colis...

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2024.

Les gestes qui sauvent

10 000 vies supplémentaires pourraient être sauvées chaque année en France si seulement 20% de Français de plus étaient formés aux gestes de premier secours. Actuellement, 1 personne sur 2 environ a suivi une formation aux gestes de premiers secours.

Le 21 octobre 2023, Bertrand Lepoutère et Fabrice Petit du SDIS 54 ont initié aux gestes qui sauvent 26 personnes de notre commune : comment alerter, protéger, agir avec les exercices adéquats et l'utilisation d'un défibrillateur.



Cette expérience, unanimement saluée par les apprentis-secouristes, pourra être renouvelée en 2024.



Remise à niveau code de la route

Le 18 octobre 2023 une vingtaine de personnes ont pu bénéficier d'une remise à niveau du code de la route dispensée par un formateur de l'Automobile Club Lorrain. 40 questions et plus de 5 fautes pour être recalés au permis de conduire !! S'en est suivie une conduite sur simulateur avec des obstacles, des temps de réactivité au freinage.

Ce fut une expérience enrichissante, mais surtout une remise en question utile pour tous les participants. À renouveler si possible en 2024.

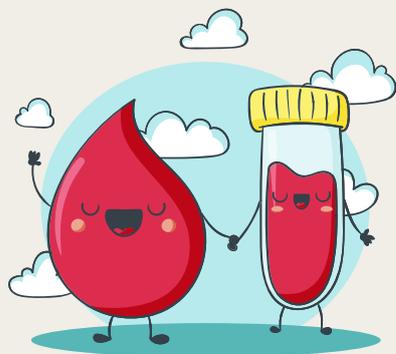
Vaccination contre la grippe

Nous remercions une fois de plus les infirmières de Velaine-en-Haye pour leur concours lors de la vaccination contre la grippe le 8 novembre 2023.

Le CCAS aide et récompense les habitants

Pour les personnes les plus démunies (après constitution d'un dossier de demande d'aide et délibération en conseil CCAS), le CCAS a versé au cours de l'année 2023 deux bons de chauffage de 100 € chacun et trois aides alimentaires de 100 € chacune.

Pour nos jeunes diplômés avec nos félicitations, le CCAS a attribué, en 2023, une récompense à cinq lauréats du permis de conduire et à quinze nouveaux titulaires de baccalauréat qui ont obtenu une mention.



Je donne mon sang, je sauve des vies !

→ AMÉLIE SAINTÔT
Conseillère municipale

Le 27 septembre a eu lieu notre collecte de sang annuelle. 36 donateurs se sont présentés, 30 ont été prélevés dont 3 nouveaux.

Pour 2024, le rendez-vous est fixé au mercredi 4 septembre, de 16h à 19h30.
Au plaisir de vous y retrouver.

RESTEZ INFORMÉ !

Pour suivre les informations de votre commune, sécurité, travaux, animations, évènements associatifs...

Suivez nous sur :

- » Le site internet de la commune : www.bois-de-haye.fr,
- » La page Facebook de la commune : www.facebook.com/commune.velaine,
- » L'application Intramuros sur vos smartphones et tablettes,
- » Recevez la Newsletter communale en demandant votre inscription par mail à l'adresse mairie@bois-de-haye.fr.

Vous retrouvez également les informations sur les panneaux numériques de Sexey-les-Bois et Velaine-en-Haye, sur les trimestriels et sur notre bulletin d'informations annuel.



Focus Location des salles communales

Trois salles des fêtes sont disponibles à la location :

- » La salle des fêtes de Velaine-en-Haye,
- » La salle des fêtes de Sexey-les-Bois,
- » La salle des petites fêtes.

Vous trouverez ci-dessous les caractéristiques et les tarifs de location pour les habitants de Bois-de-Haye (tarifs pour les extérieurs disponibles sur notre site internet).

Les réservations sont prises en compte au secrétariat de mairie après dépôt de l'intégralité du dossier de demande de location (dossier disponible sur notre site internet).

	Salle des fêtes de Velaine-en-Haye	Salle des fêtes de Sexey-les-Bois	Salle des petites fêtes
Capacité (personnes assises)	300	80	40
Adresse	72 chemin de la Poste	Rue de la commanderie	Rue des 7 lieues
Tarifs pour 1/2 journée Du lundi au vendredi 6h-12h ou 13h-19h	150 €	100 €	35 €
Tarifs journée Du lundi au vendredi de 8h à 22h	250 €	140 €	75 €
Tarifs weekend Du vendredi 16h au lundi 9h	400 €	200 €	150 €
Tarif de la vaisselle	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Forfait ménage*	150 €	150 €	100 €
Caution	2500 €	1100 €	1100 €
Location tables rondes 30 tables de 8 pers.	15 € par table	/	/

*Le forfait ménage ne comprend pas le nettoyage de la vaisselle, de la cuisine, des tables et des chaises. Depuis le 3 octobre 2023, la mise à disposition de la vaisselle est gratuite pour les trois salles communales.

MARCHÉ DE PRINTEMPS

→ **ÉTIENNE DESALME**

Maire délégué de Sexey-les-Bois



Comme chaque année en mai, nous avons invité des producteurs locaux à une matinée de rencontre avec les habitants.

Ils sont :

- » Laurent Kobler (bières artisanales la Chauvette),
- » Daniel Fontaine (miel et confitures),
- » Elodie Vilette (viandes et volailles),
- » Philippe Lété (plans de fleurs et légumes),
- » Guillaume Delacour (nature en fleur)
- » Amandine Lesperlette (fromages de chèvres).

La matinée se termine par un moment convivial de dégustation des produits proposés.

Marché convivial

→ **MARTINE HENRION**

Adjointe à l'animation

Chaque 3^{ème} vendredi du mois ; de 16h à 20h, des commerçants vous donnent rendez-vous sur le parking du centre socio-culturel : rôtisserie, fromager, miel, bière, plats exotiques, etc.

Élections européennes

→ **ÉMILIE TOUSSAINT**

Responsable du pôle administratif

Le 9 juin 2024, nous serons appelés à voter pour les députés européens.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. La date limite d'inscription en mairie sur les listes électorales pour ces élections européennes, est fixée au vendredi 3 mai 2024.

Recensement de la population

→ **ÉMILIE TOUSSAINT**

Responsable du pôle administratif

Du 18 janvier 2024 au 17 février 2024, 4 agents recenseurs vont passer chez vous.

Nous vous demandons de bien les accueillir. Pour plus de facilité, nous vous invitons à répondre par internet. Vos données sont protégées et seul l'Insee est habilité à les traiter. Le recensement de la population est très important car il détermine la dotation communale.

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX HABITANTS

→ **DENIS PICARD** Maire de Bois-de-Haye

Le vendredi 3 novembre 2023 à 18h30 a eu lieu l'accueil des nouveaux habitants de cette année. Une douzaine de familles a répondu à l'invitation de la municipalité.

Après le discours d'accueil du maire, présentant les atouts d'habiter à Bois-de-Haye, les nouveaux habitants ont reçu un petit cadeau de bienvenue dans la commune. Cette cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié entre élus et nouveaux habitants où tous ont fait plus amplement connaissance.



LE SAVIEZ-VOUS?

→ JEAN-FRANÇOIS CLÉMENT

Habitant de Bois-de-Haye

La commune de Bois-de-Haye a été, entre 1950 et 1967, le siège du centre principal des camps militaires américains de l'Est de la France, d'où la présence aujourd'hui sur le territoire de la commune d'une Zone de loisirs et d'une ZAE, la Zone d'Activités Economiques.

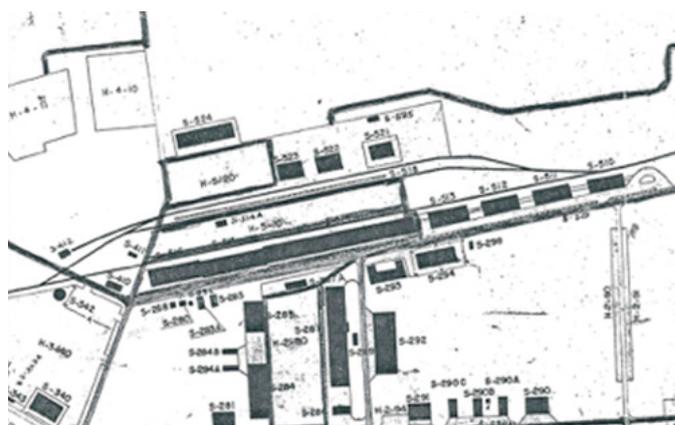
Quelques années après la Seconde Guerre mondiale commence la guerre froide. Pour se protéger d'une éventuelle offensive russe traversant le nord de l'Allemagne, un terrain où il n'y a que des plaines sans aucune montagne, l'armée américaine décide de créer des camps et des dépôts de matériel pour l'équipement de ses troupes. Au même moment, en 1949, est signé le Traité de l'Atlantique Nord (l'OTAN).

De nombreux équipements apparaissent donc autour de Toul et de Nancy, tous reliés aux ports de Bordeaux et de la façade atlantique française. En effet, les ports situés plus au nord pouvaient être menacés. C'est ainsi que commence à exister à partir de 1950 sur l'actuel territoire de Bois-de-Haye le dépôt de matériel appelé NOD (Nancy Ordnance Depot). C'est le principal camp militaire de tout l'Est de la France (1 000 hectares alloués, 500 occupés et 250 déboisés). Sa principale entrée, avec un bureau de douane, existe toujours à proximité du château d'eau qui alimentait le camp et de l'ancienne église qui lui était proche. On la devine encore depuis la D400.



Une des deux entrées du camp appelé ici US Army, General Depot Complex Nancy : on voit un autobus militaire qui relie le camp à Nancy.

La commune est alors dotée d'une très importante gare de marchandises dont on voit encore les traces à la sortie nord du camp, à l'entrée du chemin qui va vers Liverdun.



La gare de marchandises du camp : plusieurs de ces bâtiments existent encore aujourd'hui. La ligne de chemin de fer a été transformée en voie verte.

Le long de l'actuelle D400, l'ancienne RN4, un terrain d'aviation, le second dans l'histoire de la commune, est créé. Dans l'enceinte du camp, de nombreux hangars sont construits ainsi que des dépôts souterrains. Pour loger et divertir le personnel américain et polonais, il y a des casernes, une école, des commerces dont un PX accessible en particulier aux Français disposant de dollars, une unité de police militaire, plusieurs bars, un bordel et de nombreux équipements sportifs. Tous les jours, du personnel français, fort bien payé, en réalité par l'Etat français, vient travailler dans le camp en empruntant les autobus militaires.

Autour de ce camp apparaissent un imposant hôpital militaire situé à Dommartin-lès-Toul, un dépôt pétrolier, une base aérienne, Toul-Rosières Air Base ou TRAB, une prison militaire dans le fort de Gondreville, le camp de la Croix-de-Metz à Toul et de multiples camps secondaires dont celui de Vitry-le-François.

En 1966, le général De Gaulle décide de mettre fin aux camps américains situés en France et le camp américain de Bois-de-Haye disparaît en 1967.

Source : Pierre-Alain ANTOINE, Pierre LABRUDE et Fabrice LOUBETTE, Les Américains en France 1950-1967, Editions Gérard Louis, Haroué, vol. 1, 2017, 191 p. ; vol. 2, 2020, 259 p.

Association des Anciens Combattants de Velaine-en-Haye (ACPG-CATM)

Marie-José Bouguerdj, Secrétaire



Lors de l'assemblée générale du 1^{er} mars 2023, il a été acté la démission de Mme Liliane Janesch, trésorière, qui a souhaité passer la main. Claude Nicolas trésorier adjoint a donc présenté l'exercice 2022.

La section compte actuellement 33 adhérents: 10 CATM – 4 OPEX – 4 veuves CATM – 15 sympathisants – 1 porte drapeau (CATM) – 1 commissaire aux comptes (OPEX).

Lors de la réunion du Comité, Bernard Oudot est réélu Président, Gérard Minette, vice-Président (et Président Départemental), Claude Nicolas, trésorier, Marc Saez, trésorier adjoint, Marie-José Bouguerdj, secrétaire, Philippe Henrion, secrétaire adjoint.

Cette année, les commémorations des 8 mai et du 11 novembre ont été célébrées avec les communes voisines, et suivies d'un repas en commun. L'année 2023 a vu une journée festive le 23 juillet avec un méchoui qui a connu un franc succès.

Pour cette année 2024, il est prévu, outre la galette des rois le 15 janvier, l'Assemblée Générale le 12 mars, les cérémonies patriotiques et une journée festive (couscous) fin octobre.

La section souhaite à tous des bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2024.



Association Une Oasis, Une Ecole

Rolande Bernat, Présidente

Depuis 17 ans, les réalisations de l'association « Une oasis une école » répondent à des objectifs fixés depuis 2007 : la scolarisation et l'aide locale dans la région de l'Adrar (Mauritanie).

Des actions là-bas

Pour l'année 2023, ces actions se sont concentrées à Atar et sa banlieue Nord très défavorisée :

- » Construction de trois classes supplémentaires à l'École n°7 permettant la scolarisation de 120 enfants,
- » Accueil au Centre « Echaaba » de 50 enfants, curieux et espiègles, âgés de 3 à 6 ans, issus de familles très démunies. Ils bénéficient d'une bonne prise en charge de la part du personnel,
- » Soutien de la campagne menée par l'association mauritanienne partenaire « les lueurs de l'Espoir », de sensibilisation à l'importance de la scolarisation des filles dans ce pays où l'école n'est pas obligatoire.

Des actions ici

Par ailleurs, elle a poursuivi des échanges scolaires notamment :

- » Avec Bois-de-Haye dans le cadre de « l'École des Champions » organisée par la CC2T,
- » Entre les lycées de Pixérécourt et Terwen via le projet « ouverture sur une autre culture ici, là-bas » du GESCOD.

Association Trisomie 21 Meurthe-et-Moselle

Chantal Haven, Présidente

3^{ème} dimanche de novembre, journée nationale de la trisomie 21, l'association trisomie21 Meurthe-et-Moselle organise la livraison de petits-déjeuners sur Nancy, Grand Nancy et des villages comme Bois-de-Haye où de nombreux bénévoles interviennent.

C'est l'occasion de venir déjeuner ensemble à la salle des petites fêtes ou d'être livrés à domicile.

Merci à tous les bénévoles toujours prêts à aider, à Monsieur le Maire qui met à disposition la salle des petites fêtes.



Cette année 112 petits déjs ont été livrés à Bois-de-Haye et en tout 2055 .

Merci pour la générosité des habitants, les dons très nombreux. Grâce à cette opération, l'association se fait connaître et assure le financement pour moitié du poste de sport adapté.

Un grand merci !

La vente de l'artisanat mauritanien permet de valoriser le travail des coopératives de femmes et représente pour l'association sa principale ressource financière.

Un concert est programmé le 22 mars 2024 à la salle des fêtes de Velaine-en-Haye.

Nous renouvelons nos remerciements à M. le Maire, les élus, les associations, les habitants de Bois-de-Haye qui nous apportent leur soutien indéfectible.

Association Velainoise Activités Multiples

Christine Saez, Présidente



AVAM propose, depuis six années maintenant, des activités diverses à chaque rentrée scolaire. Ces activités évoluent en fonction des demandes des adhérents mais aussi en fonction des animateurs. D'autre part des activités ponctuelles sont proposées tout au long de l'année.

Pour la deuxième année consécutive, une marche a été organisée dans le cadre d'Octobre rose avec un pot de l'amitié à l'issue. La météo ayant été plus favorable que l'an passé, 80 personnes ont répondu à l'appel et un chèque de 455 euros a été envoyé à la Ligue contre le cancer de Meurthe-et-Moselle (l'an passé 62 personnes avaient tout de même bravé le mauvais temps).

En 2023, deux pièces de théâtre ont été jouées dans la salle des fêtes de Velaine, proposées gratuitement aux adhérents de l'association et ouvertes

également aux habitants de Bois-de-Haye et des environs. Ces 2 pièces, « Une heure trente de retard », jouée par deux artistes du caveau de la Roëlle et « Magouille, pigeons et praline », jouée par la troupe Les Aminches, ont toutes deux remporté un vif succès.

D'autres activités sont organisées en inter-associations et les bénévoles du conseil d'administration ou des adhérents de bonne volonté ne ménagent pas leurs efforts pour faire vivre la commune de Bois-de-Haye, avec le soutien de la municipalité qui met à disposition les différents locaux de la commune.

La présidente d'AVAM et tous les membres du conseil d'administration vous souhaitent une excellente année 2024 dans la joie et la bonne humeur.



Snap dance

Christophe Kaci, responsable

Snap Dance By Kry's une association qui prend de l'ampleur depuis son dernier gala de fin d'année appelé « Dans une autre dimension » représenté en juin dernier.

Une rentrée sur les chapeaux de roues, tous les cours ont doublé leurs effectifs depuis septembre 2023. Le 22 juin 2024, faisons un bond dans le passé jusqu'à aujourd'hui tous ensemble pour notre gala de fin d'année intitulé « Anthologie ».

Pour plus d'informations ou pour suivre notre actu', retrouvez-nous sur notre site internet : www.snapdance-bykrys.fr ; Facebook et Instagram.

Association pour la Promotion du Relais

Philippe Henrion, Président

L'association de quartier née en 1987, qui avait comme seul et unique but de faire le lien entre les habitants du relais et la mairie, est aujourd'hui une association avec des engagements multiples.

Bien évidemment son rôle premier est toujours une priorité, et c'est à sa demande que la mairie a diligenté une étude auprès d'un cabinet de géomètres pour proposer des solutions afin de réduire la vitesse dans les deux rues principales du relais. Le résultat de cette étude a été communiqué aux habitants en novembre, elle a suscité un débat animé, mais néanmoins constructif.

Dans le cadre de sa diversification et de ses engagements multiples l'APRV, c'est l'organisation de nombreuses manifestations. La première d'entre elles fut à Pâques la chasse aux œufs pour les enfants de Velaine-en-Haye, ensuite tout s'est enchaîné très vite. En mai la brocante, comme chaque année exposants et visiteurs étaient au rendez-vous. En octobre nous avons organisé un repas dansant qui a permis à cent soixante d'entre nous de passer une excellente soirée, suivi en novembre d'un vide-dressing, et d'une bourse aux jouets. L'année s'est terminée avec l'organisation d'un loto au profit du Téléthon, d'un mini marché de Noël, et enfin d'une sortie en Alsace avec : visite de cave, repas, et marché de Noël à Obernai.

En 2024, le premier weekend de mars, l'APRV organisera un double spectacle avec une grande soirée hypnose animée par Ronny GAN le vendredi, et le samedi soir un one man show avec Jerem RASSCH « Pourquoi pas la suite ». Pensez à bloquer votre weekend pour ce double événement.

Le président de l'APRV et tous les membres du bureau vous souhaitent une très belle année 2024 avec beaucoup de joie et de bonheur.

Association Sportive de Velaine-en-Haye

Arnaud Demoulin, Président



Sénior Féminine : Recette d'une aventure extraordinaire - Avec un titre de championne à savourer.

Liste des ingrédients :

- » 1 président un chouia cinglé.
- » 2 coachs fans de JC Dusse, leur réplique favorite appliquée au football : "oublie que tu n'as aucune chance, vas-y, fonce! On sait jamais, sur un malentendu ça peut marcher. »
- » 2 Villages réunifiés et ensemble pour un beau projet.
- » 1 maire et une petite pincée de conseillers municipaux qui nous soutiennent.
- » 26 femmes qui n'ont rien à perdre.
- » 1 sponsor en or habitant la commune.
- » 1 petite cuillère à café de chance.
- » Beaucoup de passion.

Sur un grand terrain vert, mélanger tous les ingrédients, laisser poser 4 mois, en mélangeant régulièrement. Après 70 minutes d'un dernier match à suspens. Laisser refroidir et savourer le titre de championne foot loisir Interdistrict foot à 8. Bravo les filles.

Sénior Masculine : Merlin l'enchanteur



Après une saison pour prendre ses marques et un renouvellement de la confiance du comité du club, Christophe Merlin, rejoint par Lilian Migot pour la gestion de la sénior B, réalise un travail exceptionnel. Notre équipe A, capable de rivaliser avec des divisions supérieures, termine l'année avec le titre honorifique de champions d'automne de 3^{ème} division. Le comité souligne aussi le travail dans l'ombre des jeunes de Bois-de-Haye, la réussite de l'équipe est aussi largement la leur : Matteo, Tim, Mathieu, Raphaël, Luca, et tous les autres, vous faites partie de nos belles réussites du club. Pour l'ambiance, pour leurs tracés, pour leur bonne humeur. Merci à nos jeunes.

Premier Stage by ASVH & Puls'Haye : Une vraie réussite

Durant la première semaine des vacances de la Toussaint, l'ASVH en collaboration avec l'association Puls'Haye a proposé son premier stage Multi-Activités.

Subtils mélanges de foot, découverte d'autres sports et d'activités non sportives les enfants ont adoré.

Ils ont de plus eu la chance de recevoir la visite de plusieurs intervenant : Martin Sourzac et Lucas Pellegrini, joueurs professionnels de l'ASNL, avec qui ils ont pu échanger sur le parcours, l'hygiène de vie d'un footballeur pro...

Sylvain Lautié, entraîneur du SLUC avec qui ils ont pu « découvrir » le basketball.

Dylan Colin, quadruple champion du monde de boxe française et kickboxing avec qui ils ont fait une séance de découverte de boxe.

On vous donne rendez-vous pour le stage de printemps.





Nos actions citoyennes

Service civique

Pour la 5^{ème} année consécutive, nous recevons un service civique, cette année nous avons le plaisir de recevoir Matthieu Badina, qui a signé son contrat en présence de M. le Maire, Denis Picard, de M. le Sous-préfet Laurent Naves, M. Philippe Kowalski, président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Meurthe-et-Moselle et Pierre Angély, conseiller sportif à l'éducation nationale.

Octobre Rose, plus de 1400 participants et 10 352,47€ de bénéfices remis à la ligue contre le cancer

Partenaire du Cora Rose, nous avons contribué à la réussite de l'évènement. Après le discours d'accueil d'Emilie Elophe, capitaine de notre sénior féminine, accompagnée de ses joueuses, quel plaisir d'entendre notre chant de victoire adapté à l'octobre Rose par l'ensemble des participants.

Concert pour la lutte contre la violence faite aux femmes

En collaboration avec le Zonta club de Toul, nos équipes ont mis en place la salle de l'Arsenal de Toul, pour un concert effectué par l'orchestre symphonique de Vandœuvre. Plus de 400 personnes ont assisté à l'évènement. L'argent récolté va notamment servir à remplir les stocks des restos du cœur avec des produits pour les enfants en bas âge : lait en poudre, petit pot ...

Le club organisera prochainement une action de collecte de ces denrées.

Beaucoup d'autres actions sont en cours, dont une particulièrement énorme, mais cela sera pour le prochain bulletin.

Foyer rural

Geneviève Bringuier, Secrétaire

Association d'éducation populaire, le Foyer Rural de Sexey-les-Bois, créé en 1957, inscrit son projet associatif par une active contribution à la vie du village avec pour vocation de maintenir le lien entre les habitants.

Le Foyer rural de Sexey-les-Bois, c'est une équipe dynamique composée de jeunes et de membres engagés qui s'investissent et proposent un programme d'activités variées tout au long de l'année.



Le Foyer rural propose des activités hebdomadaires (cours d'anglais pour enfants et adultes, les jeudis des anciens, un cours de relaxation) et des manifestations qui s'inscrivent dans une programmation sur l'année.

En 2024, nous prévoyons une soirée jeux de société, une marche suivie d'un repas, une soirée théâtre, la Saint-Nicolas pour les enfants, une sortie aux marchés de Noël en Alsace, un repas convivial animé, le repas des plus de 60 ans (adhérents du Foyer Rural), la participation à Pédal'Haye, la course de voitures à pédales des Foyers Ruraux du Toulouais. Le Foyer rural s'investira particulièrement, le 13 juillet, dans l'organisation de la soirée repas avec tir des feux d'artifice organisée alternativement à Velaine-en-Haye et à Sexey-les-Bois.

À l'initiative de ses membres, d'autres activités peuvent compléter ce programme d'activités déjà riche.

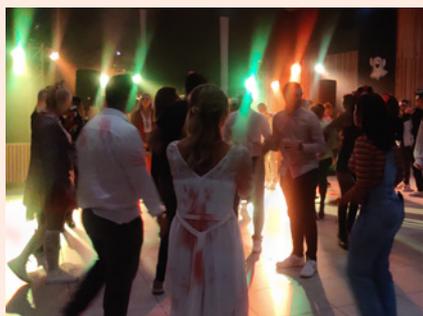
Venez nous rejoindre, le Foyer Rural est ouvert à tous !

Puls'Haye

Arnaud Demoulin, Président

Soirée Halloween

Organiser une soirée, en semaine, pendant les vacances scolaires, voici le pari un peu fou que s'est lancé notre comité, mais en proposant une petite soirée dans l'ambiance d'Halloween. Les habitants de Bois-de-Haye ont répondu présents. Une petite soirée bien sympathique, avec 130 participants, dans la mouvance des souhaits du comité d'organiser des soirées avec moins de participants mais plus nombreuses.



Spectacle de la Saint-Nicolas

Que faire des bénéfices de nos soirées ? Puls'Haye est l'association des habitants de Bois-de-Haye, pour les habitants de Bois-de-Haye, c'est pourquoi nous avons décidé d'offrir un spectacle de la Saint-Nicolas aux enfants du village. Cette année, dans la continuité des actions des p'tits loups et du traditionnel tour accompagné du Saint-Nicolas, les enfants ont participé à un spectacle dans la grande salle des fêtes. Pour les parents, nous avons mis en place une buvette dont les recettes seront reversées au Téléthon. L'association APRV avec le traditionnel vin chaud de la Saint-Nicolas était également présente à nos côtés.

Vous avez un projet pour la commune ?

L'association Puls'Haye vous accompagne pour vous permettre de réaliser vos projets. En mettant à votre disposition notre savoir-faire, notre trésorerie, notre matériel, ... vous pouvez présenter votre projet à nos associations, si ce dernier est retenu, vous serez le responsable de votre projet avec nos équipes à vos côtés.



Association Sportive et Culturelle de Velaine-en-Haye

Roda Bounaceur, Président

L'association sportive de la commune (ASCV), un acteur majeur de la vie locale

L'association sportive de la commune propose une multitude d'activités sportives pour tous les âges et tous les niveaux. Elle compte en effet plus d'une centaine d'adhérents, répartis dans les cinq disciplines suivantes : le tennis de table, le karaté, le judo, la musculation et le renforcement musculaire.



Une offre variée :

- » Le tennis de table est une activité ludique et accessible à tous, qui permet de développer la coordination et la concentration. Les cours sont dispensés par les bénévoles de la section.
- » Le karaté est un art martial qui permet de développer la discipline, la souplesse et la force. Les cours sont dispensés par des professeurs expérimentés, qui enseignent les techniques traditionnelles du karaté.
- » Le judo est un autre art martial qui permet de développer la maîtrise de soi, la coordination et l'équilibre. Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés, qui enseignent les techniques du judo de manière ludique et progressive.
- » La musculation et le renforcement musculaire sont des activités qui permettent de développer la force, l'endurance et la tonicité musculaire. Les cours sont dispensés par des coaches sportifs diplômés, qui élaborent des programmes personnalisés adaptés aux objectifs de chaque élève.

Un acteur majeur de la vie locale :

L'association sportive de la commune est un acteur majeur de la vie locale. Elle participe à l'animation de la commune et contribue à la promotion du sport auprès de tous.

L'association organise régulièrement des tournois et des compétitions, qui permettent aux adhérents de se confronter à d'autres sportifs et de progresser dans leur discipline.

Une association ouverte à tous

L'association sportive de la commune est ouverte à tous, sans distinction d'âge, de niveau ou de sexe. Elle propose des tarifs attractifs et des facilités de paiement.



Si vous souhaitez vous initier à une nouvelle activité sportive ou perfectionner votre technique, n'hésitez pas à nous contacter.

En octobre nous avons eu la tristesse de voir partir Pierre Malherbe éternel binôme de Elizabeth Malherbe, notre professeur de Judo. Pierre était de toutes les parties, de toutes les manifestations sportives, de toutes les fêtes, de tous les cours. L'ensemble des membres de l'ASCV tiennent à lui rendre hommage et le remercier d'avoir fait la promotion de sport et permis de faire rayonner l'ASCV – section Judo et donc toute la commune de Bois-de-Haye à travers tout le département. Repose en paix.



Karaté

Jean-Michel Rivière,
responsable de la section

Petits et grands, de Velaine-en-Haye ou d'ailleurs, ont repris le chemin du dojo et des entraînements du karaté depuis la rentrée de septembre. Les petits se retrouvent les samedis matin de 11h à 12h. Pour le karaté traditionnel, les grands se retrouvent les jeudis soir de 19h à 21h et les samedis matin de 9h30 à 11h, puis de 11h à 12h pour le karaté défense.

Musculation-Fitness

Pascal Poirier, *responsable de la section*

Forte de 45 adhérents dont 1/3 issus des communes environnantes, la section Musculation-Fitness de l'ASCV vous propose chaque semaine 3 activités, le tout dans une ambiance sympathique et décontractée.

- » Musculation 3 fois 1H30 par semaine dans une salle très bien équipée de la Maison des Associations,
- » 2 Cours collectifs de Step et de Renforcement Musculaire animés par un coach sportif professionnel.

Si vous ne vous êtes pas encore décidés pour une activité physique dynamique, venez nous rejoindre.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site de la mairie.



Association ZAC Herbue Châlin

Remi Heinrich, *Président*

L'Association ZAC Herbue Chalin impulse une dynamique de vie au sein du Clos Herbue Chalin par le biais de plusieurs manifestations organisées tout au long de l'année.

Ainsi, cette année l'association a organisé au sein du Clos Herbue-Chalin :

- » La fête des voisins le 2 juin 2023,
- » Une journée jeux en famille le 10 septembre 2023,
- » Une soirée Beaujolais le 17 novembre 2023,

En 2024, nous continuerons à proposer aux habitants du Clos Herbue-Chalin des moments de partage et de convivialité.

Alors, n'hésitez plus ! Si vous habitez dans le Clos Herbue-Chalin, adhérez à l'association ZAC Herbue-Chalin dès aujourd'hui !

Contacts :

Remi HEINRICH (Président),
21 rue des Behis, Velaine-en-Haye,
06-63-04-88-17

Mélanie GLAD (Secrétaire)
37 rue Herbue Chalin, Velaine-en-Haye,
06-87-31-09-59

VIVRE ENSEMBLE : RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

Bruit : choisir le bon moment, c'est moins dérangent !



Les nuisances sonores (travaux de bricolage ou jardinage, musique, fêtes, équipements fixes...) peuvent devenir des troubles à la santé publique et impacter la qualité de vie de chacun lorsqu'ils sont répétitifs, intensifs ou qu'ils durent dans le temps. Nous vous remercions d'accorder la plus grande attention au respect de la tranquillité de chacun. Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers doivent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables de 8h à 20h,
Les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h,
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Radars pédagogiques :

Notre commune est équipée de six radars pédagogiques installés à des endroits particulièrement sensibles (écoles) et où les excès de vitesse sont fréquents.

La principale fonction de ces radars n'est pas de sanctionner les conducteurs en situation d'excès de vitesse mais de les inciter à ralentir en cas de dépassement de la limite de vitesse autorisée.

De nombreux excès de vitesse ont été relevés... Alors levez le pied !

Stationnement

Il est impératif de stationner vos véhicules sur vos propriétés ou sur les nombreuses places de parking prévues à cet effet.

Les piétons doivent pouvoir circuler librement sur les trottoirs de notre commune et le passage des véhicules de secours doit pouvoir se faire sans encombre.

Une attention particulière doit être accordée au stationnement aux abords des écoles. Ne stationnez pas, en double file, dans les voies de circulation, sur les trottoirs ou sur les passages piétons.

Laissez libre les places pour les personnes à mobilité réduite, nous constatons avec regret que des véhicules stationnent sur les places de parking attribuées aux personnes porteuses d'un handicap.

Redoublez de vigilance en manœuvrant avec votre véhicule. Ne soyez pas trop pressés, ne prenez pas de libertés avec le code de la route en oubliant les règles élémentaires. Déposer ou chercher votre enfant à l'école ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des autres enfants !

Respectez le sens de circulation du parking derrière les ateliers municipaux, adaptez votre vitesse et respectez les accès pompiers.

Les écoles sont des lieux de citoyenneté, ne commettez pas d'incivilités, respectez le code de la route, soyez exemplaires, vos enfants vous regardent !

Déjections canines

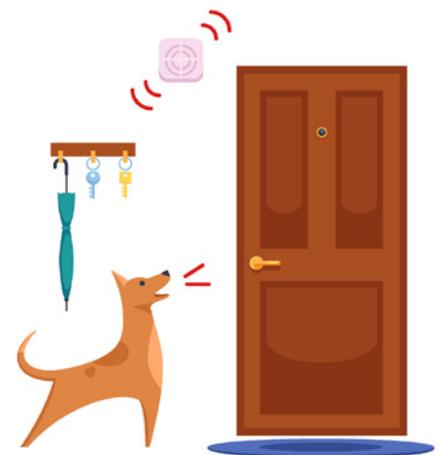
Nous vous rappelons que la commune est équipée de canisacs. Nous vous prions de ramasser les déjections de vos animaux, sur les trottoirs ainsi que les pelouses et espaces verts, et de les mettre dans une/votre poubelle.

Nous vous remercions de ne prendre qu'un seul sac quand vous vous servez à un distributeur.

Aboiements

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais un trouble anormal et une nuisance.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (amende de 3^e classe allant jusqu'à 450 €).



Bien d'autres règles de civisme font appel au bon sens de chacun

Si les aboiements des chiens sont provoqués par les maîtres de ceux-ci, en vue de troubler la tranquillité d'autrui, ce comportement peut être puni d'un an d'emprisonnement et de 1500 € d'amende.

Pigeons et animaux errants

Il est interdit par la loi de nourrir les animaux errants, tels que les pigeons ou les chats. Leur prolifération peut engendrer des problèmes sanitaires comme la propagation de maladies transmissibles à l'homme et de nombreux désagréments en matière de propreté et d'hygiène. En cas de non-respect de la loi, l'amende encourue s'élève à 450 €.

Respectez l'environnement

Notre commune est desservie par une déchèterie (à Fontenoy-sur-Moselle), une déchèterie verte (rue des 7 lieues) et plusieurs conteneurs à recyclage du verre et du papier répartis à différents endroits.

Le dépôt sauvage d'ordures ménagères, de débris et de déchets verts est interdit ! Chaque dépôt doit se faire impérativement sur ces plateformes et non pas dans la nature. Pour les déchets verts, ne les brûlez pas, ils peuvent être compostés. Protéger l'environnement est essentiel !

Sécurité à vélo : VOIR et être VU

Tout au long de l'année, la sécurité à vélo est primordiale. Le port du casque est essentiel mais ce n'est pas le seul dispositif de protection. L'éclairage, la signalisation et le respect du code de la route sont tout autant importants. Pour rouler en sécurité, il faut VOIR et être VU et ne pas rouler à contre-sens ou sur les trottoirs.



Collecte des ordures ménagères

Il est recommandé de sortir les poubelles au plus tôt la veille de la collecte après 18h et de les rentrer ensuite le plus rapidement possible.



Entretien des jardins

Il est souhaitable que les jardins soient régulièrement entretenus afin d'éviter la propagation des ronces et graminées aux propriétés voisines.



Mettre son nom sur la boîte aux lettres

Afin que nos agents municipaux puissent facilement déposer courriers et informations diverses, il est nécessaire que les noms apparaissent clairement sur les boîtes aux lettres.



Entretien des trottoirs

Le dégagement des feuilles mortes et de la neige en attendant le passage des services municipaux est conseillé. La collectivité ne peut pas intervenir dans tous les quartiers en même temps. Pensez au bien-être et à la sécurité de tous !



Rappel, en cas de neige

Vous devez déblayer la neige et le verglas devant chez vous, répandre du sel sur toute la longueur de votre propriété et sur une largeur d'environ 1,5 mètre.



Limitation de vitesse

Pour le bien et la sécurité de tous, merci de respecter les limitations de vitesse.



C'est pratique !

Je gagne du temps avec mes démarches en ligne



Eau potable & assainissement

- Télécharger les formulaires (ouverture et clôture de contrat, demande de branchement...) www.terrestouloises.com Terres Toulouises au quotidien > Eau potable et assainissement > Vos démarches
- Consulter les informations liées à mon contrat
- Régler mes factures en ligne
- Prélèvement automatique
- Renseigner l'index de mon compteur d'eau www.abonnes-eau.terrestouloises.com



Centre aquatique Ovive

- Acheter une entrée ou un abonnement
- Réserver une activité <https://ovive.terrestouloises.com>



Emploi

- Consulter les offres d'emploi en cours à la CC2T
- Déposer une candidature spontanée en ligne www.terrestouloises.com Ma communauté de communes > Offres d'emplois



Mobilité - Colibri

- réseau de transport en commun des Terres Toulouises
- Horaires des transports
 - Billetterie en ligne
 - Transport à la demande www.reseau-colibri.fr
- Télécharger l'application mobile



Ordures ménagères

- Télécharger les formulaires (Demande de badges ordures ménagères ou d'accès en déchèterie, changement de situation, redevance spéciale) www.terrestouloises.com Terres Toulouises au quotidien > Gestion des déchets > Mes démarches
- Suivre ma production de déchets (uniquement pour les propriétaires) www.terrestouloises.ecocito.com



Païement des factures

- Régler mes factures en ligne (crèches, redevance spéciale, déchets ménagers et autres règlements) www.terrestouloises.com



Petite enfance

- Faire une pré-demande d'inscription en crèche www.terrestouloises.com Toulouises au quotidien > Petite enfance > Multi-accueil - demande de pré-inscription
- Régler mes factures en ligne (crèches Crêchendo et La Clé des Champs) www.terrestouloises.com
- Paiement des factures



Application mobile

- Suivre l'actualité de votre bassin de vie (centre aquatique Ovive, événements...)
 - Accéder à des informations pratiques (coupures d'eau, collecte des déchets, transport...)
- Télécharger l'application mobile



Collectes en porte-à-porte



LE TRI SÉLECTIF (SAC JAUNE) EST COLLECTÉ TOUTES LES SEMAINES : LES VENDREDIS (collecte du 01/11 reportée au 02/11)



LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT COLLECTÉES UNE SEMAINE SUR DEUX : LES MARDIS DES SEMAINES IMPAIRES

Collectes des ordures ménagères 2024

Mardi 2 janvier	Mardi 16 juillet
Mardi 16 janvier	Mardi 30 juillet
Mardi 30 janvier	Mardi 13 août
Mardi 13 février	Mardi 27 août
Mardi 27 février	Mardi 10 septembre
Mardi 12 mars	Mardi 24 septembre
Mardi 26 mars	Mardi 8 octobre
Mardi 9 avril	Mardi 22 octobre
Mardi 23 avril	Mardi 5 novembre
Mardi 7 mai	Mardi 19 novembre
Mardi 21 mai	Mardi 3 décembre
Mardi 4 juin	Mardi 17 décembre
Mardi 18 juin	Mardi 31 décembre
Mardi 2 juillet	

Calendrier consultable sur :



www.terrestouloises.com



Application IntraMuros

Communauté de communes Terres Toulouises
Rue du Mémorial du Génie 54 200 Écrouves
03 83 43 23 76
contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com



TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le compostage partagé, c'est pas compliqué !

Par manque de place ou de moyen, il n'est pas toujours possible d'installer un composteur individuel à son domicile. C'est pourquoi la communauté de communes Terres Toulouises a mis en place un réseau de sites de compostage partagé où chacun(e) peut venir déposer ses déchets alimentaires.



Comment ça marche ?

Un site de compostage partagé est équipé de trois modules, munis de grilles anti-rongeurs : le premier pour le dépôt des biodéchets, le second avec du broyat, le troisième destiné à stocker le compost en cours de maturation.

L'utilisateur(ric)e dépose ses restes alimentaires (pas de déchets verts) dans le bac n°1 puis saupoudre avec du broyat de branches issu du bac n°2. Par la suite, le temps, l'air et l'humidité font leur œuvre pour composter la matière et la transformer en compost.

■ Où trouver un site de compostage partagé ?

- > à côté de la déchèterie verte
- > intersection rue du Relais / route de Nancy
- > rue du Breuil
- > rue Herbue Chalin
- > Voie communale le Hameau de Grandchamps
- > Sexey – parking cimetière

Déchets acceptés ✓

légumes et fruits gâtés	restes de repas cuits et crus	épluchures de légumes
bouquets de fleurs fanées	pains	essuie tout
coquilles d'œuf, de noisettes, de noix	marc de café et thé (avec filtre papier)	plantes fanées (plante avec terre et racines, sans pot)
		peaux/pelures de fruits de fruits (y compris agrumes)

À ne pas mettre ✗

déchets verts	excréments
litières	croûtes et restes de fromage
tous les sacs même ceux dits biodégradables	restes de viande, de poisson et crustacés
huiles de friture usagées	capsules en aluminium

Emballages

Déchèterie

PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE BOIS-DE-HAYE

Médecins

- » Dr Christian BOSZCZUK
98 chemin de la Poste
Tél : 03 83 23 23 20
- » Dr Séverine VALENTIN
98 chemin de la Poste
Tél : 03 83 49 32 24

Cabinet d'Infirmières

- » Madame Anne-Laure BRESLAUER
5 route de Nancy
Tél : 03 83 23 85 26
- » Madame Nathalie LARTILLOT
5 route de Nancy
Tél : 03 83 23 85 26

Kinésithérapeutes

- » Madame Dominique BARBIER
2 rue Herbue Chalin
Tél : 03 83 24 36 88
- » Monsieur Alain BOSZCZUK
98 chemin de la Poste
Tél : 03 83 24 80 62

Chirurgiens-dentistes

- » Dr Julie FOURREL
Lotissement de Préville
Tél : 03 83 23 29 37
- » Dr Jean-Yves RAGUIN
Lotissement de Préville
Tél : 03 83 23 29 37



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Recensement

Sont concernés tous les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie pour se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de leur anniversaire.

En cas d'oubli, il est toujours possible de régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pièces à fournir :

- » une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (CNI ou passeport),
- » un livret de famille à jour,
- » un justificatif de domicile.



Carte d'identité et passeport

Désormais vous avez la possibilité de faire vos pré-demandes sur www.passeport.ants.gouv.fr.

La création et le renouvellement de carte d'identité se font dans les mairies équipées de dispositif de recueil (ex : Toul, Laxou, Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy...).

Pour faciliter les démarches, des formulaires sont disponibles en mairie.

La création et le renouvellement de passeport se font en mairie de Toul sur rendez-vous. Pour faciliter les démarches, des formulaires sont disponibles en mairie.

Face à la forte affluence des demandes et aux difficultés des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous pour les cartes d'identité et les passeports, l'ANTS a créé un site internet <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/> permettant de visualiser et de prendre rendez-vous en quelques clics auprès des mairies référencées.



Contact

Mairie

3 rue de la Mairie
54840 Bois-de-Haye
Tél : 03 83 23 21 58
Fax : 03 83 23 32 89
mairie@bois-de-haye.fr
www.bois-de-haye.fr

Horaires

Lundi, mardi et vendredi
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30
Mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30
Deux samedis par mois
de 8h30 à 11h30

Mairie déléguée

50 Grande Rue
54840 Bois-de-Haye
Tél : 03 83 23 22 29
Fax : 03 83 24 34 83
mairie@bois-de-haye.fr
www.bois-de-haye.fr

Horaires

Mardi et vendredi de 17h à 18h

—

Communauté de Communes Terres Toulaises - CC2T

Rue du Mémorial du Génie
CS 40325 Ecrouves
54201 Toul Cedex

*Tenez-vous informés des
manifestations programmées
sur la commune en vous
inscrivant à la newsletter !*

